



**UNION CONGOLAISE DES ORGANISATIONS DES
PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH**

« UCOP+ »



INDICE DE LA STIGMATISATION DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH

**TERMES DE REFERENCE DE RECRUTEMENT
DU CONSULTANT-LEAD**

Juillet 2025



UNION CONGOLAISE DES ORGANISATIONS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH

« UCOP+ »



INDICE DE LA STIGMATISATION DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH

APPEL D'OFFRE N° CLM/002/02/025/UCOP+-CN

Titre du poste	Consultant lead
Lieux de prestation	Kinshasa
Type de contrat	CDD
Date de l'offre	21/07/2025
Date de clôture	30/07/2025 à 00h00
Envoie candidatures	Les candidatures sont envoyées à : candidature@ucopplus.org
Éléments du dossier	-Curriculum vitae -Référence d'un travail similaire -Proposition d'offre technique et financière

1. CONTEXTE

Le VIH demeure un problème de santé publique en RDC avec une épidémie généralisée dont la prévalence estimée est à 1% dans la population générale, et à 2,7% chez les femmes enceintes¹.

Avec un nombre estimé de 520 000 PvVIH, 87% connaissent leur statut sérologique ; 86% de ceux qui connaissent leurs statuts sérologiques ont été mis sous traitement ARV, et 77% de ces derniers ont une charge virale supprimée. Le pays enregistre une lente diminution des nouvelles infections à VIH (soit de 59% entre 2010 et 2023) ; et une baisse des décès liées au VIH qui est sur la bonne voie (soit 74% pour la même période)².

Le pays s'est engagé dans le processus de l'élimination de l'infection à VIH/sida d'ici 2030. Parmi les leviers sur lesquels il faut s'appuyer pour atteindre cet objectif, nous avons l'élimination des barrières entravant l'accès aux services, dont la stigmatisation et la discrimination envers les PvVIH à cause de leur statut sérologique ou à leur appartenance (ou perception d'appartenance) à un groupe particulier, selon leur orientation sexuelle, identité de genre, implication dans le travail du sexe ou consommation de drogues.

Selon le rapport de 2012 de l'Indice de Stigmatisation des PvVIH en RDC, 18,46 % des participant·e·s ont évité d'aller dans un centre de santé local, et 12,19 % ont évité d'aller à l'hôpital lorsqu'ils ou elles avaient besoin de soins.

Les données du rapport de l'Index de stigmatisation 2019 montrent que 4,45% des répondants ont été victimes d'un refus d'accès aux soins de santé, y compris des soins dentaires, à cause de leur statut sérologique, les 12 mois précédant l'enquête. Cette prévalence de la discrimination en milieu de soins de santé a influencé les attitudes des PVIH, car 20,9 % des répondants ont évité d'aller dans une formation sanitaire (Hôpital ou Centre de santé) au moment où ils en avaient besoin.

¹ EDS 2023-2024

² Rapport PNLIS 2023



UNION CONGOLAISE DES ORGANISATIONS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH

« UCOP+ »



INDICE DE LA STIGMATISATION DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH

Afin de comprendre l'impact de la stigmatisation et de la discrimination sur la vie des PvVIH, 6 ans après l'Enquête Index de 2019, il est impérieux d'interroger encore cette cible vulnérable afin de recueillir leurs expériences, opinions et leurs points de vue sur les questions relatives aux barrières qui entravent leur accès aux services de soins.

L'indice de stigmatisation des PvVIH utilise des méthodes de recherche participatives et opérationnelles pour comprendre l'impact de la stigmatisation et de la discrimination sur la vie des PvVIH. Il fournit un outil qui mesure et détecte les tendances changeantes en matière de stigmatisation et de discrimination subies par les PvVIH. Les données recueillies permettent de dresser un tableau complet de la stigmatisation et de la discrimination.

Bien que les personnes vivant avec le VIH soient mieux acceptées qu'auparavant, le rejet social et la discrimination à leur encontre restent forts, de même que l'auto stigmatisation. La majorité de personnes continuent de craindre qu'un diagnostic de séropositivité entraîne un rejet social et une discrimination qui menaceront leur mariage et leur famille, leurs moyens d'existence et leur place dans la communauté, leur accès aux soins de santé et à la justice, et engendre le rejet et violences.

Cependant, la Loi n° 08/011 du 14 juillet 2008 portant protection des droits des personnes vivant avec le VIH/Sida et des personnes affectées a été promulguée à l'actif de la prise en charge globale de ces dernières, la stigmatisation et discrimination demeurent un obstacle important à l'accès aux soins de santé, en particulier pour les adolescents et jeunes femmes.

La lutte contre la stigmatisation et la discrimination liées au VIH est donc un aspect clé de la lutte globale contre le VIH et le Sida, en ce qu'elle permet de mettre en place un cadre et un contexte favorables à la mise en œuvre des autres interventions.

C'est dans ce contexte que l'Organisation UCOP+ compte organiser avec l'appui du PNUD/FM, l'enquête INDEX STIGMA 2025 dans 4 - 6 DPS afin d'évaluer le niveau de la stigmatisation et discrimination que subissent les PvVIH/PA dans leur milieu de vie et de travail ; cela, au-delà des avancées de la riposte au VIH que connaît le pays.

Pour ce faire, l'UCOP+ va recruter un Consultant national lead qui va conduire, avec l'appui des assistants, tout le processus l'enquête.

2. OBJECTIFS

a. Objectif général

Apporter un appui Technique a l'UCOP+ en préparant l'enquête sur INDEX STIGMA en vue de contribuer à l'amélioration de l'atténuation de l'impact du VIH/sida par la réduction de la stigmatisation et discrimination envers les PvVIH/PA.

b. Objectifs spécifiques

- Élaborer le protocole de recherche pour la mise en œuvre de l'indice de la stigmatisation des PvVIH selon la méthodologie standardisée fournie par le International Partnership



UNION CONGOLAISE DES ORGANISATIONS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH

« UCOP+ »



INDICE DE LA STIGMATISATION DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH

- Échanger régulièrement avec le International Partnership lors du processus de révision et de validation du protocole de recherche.
- Formuler les questions supplémentaires spécifiques au pays ainsi que les outils qualitatifs (si nécessaire), en concertation avec le International Partnership.
- Pré-tester le questionnaire, et si applicable, les outils qualitatifs.
- Appuyer le développement et l'animation de la formation de l'équipe de terrain.
- Assurer la supervision et fournir une assistance technique durant la collecte des données, y compris le suivi régulier de la composition de l'échantillon
- Effectuer le nettoyage, la saisie et l'analyse des données, en étroite concertation avec le principal réseau de PvVIH.
- Rédiger le rapport final, sous la direction du principal réseau de PvVIH.
- Télécharger l'ensemble des données sur la base de données globale de l'indice de la stigmatisation des PvVIH (REDCap).

Profil du consultant

- Diplôme en sciences humaines (Économie, Statistique, Sciences sociales) et/ou en santé publique ;
- Justifier d'une expérience d'au moins 5 ans dans la conduite, supervision et analyser de la collecte des données statistiques et l'élaboration des rapports.
- Connaissance de la problématique de Droits Humains en RDC ;
- Connaissances de la problématique des droits de minorité sexuelle
- Connaissance des normes et standards internationaux de la riposte au VIH/sida ;
- Avoir des aptitudes à collecter, valider et analyser les informations dans le cadre d'une enquête nationale ;
- Avoir des connaissances approfondies en informatique (bureautique et statistiques, Epi-Info, SPSS) ;
- Avoir déjà participer ou conduit une Enquête similaire
- Avoir des aptitudes de rédaction de rapport sur les problèmes de santé et/ou de développement ;
- Écrire et parler couramment le français et avoir une bonne connaissance pratique de l'anglais.

Livrables (minimum)

- Protocole de recherche.
- Rapport final sur l'indice de la stigmatisation des PvVIH.

ANGE MAVULA

Secrétaire Exécutif National UCOP+

